

**Zeitschrift:** Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

**Band:** 54 (2007)

**Heft:** 3-4

**Artikel:** Grande exposition spéciale sur la protection de la population

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-370569>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ZÜSPA 2007

# Grande exposition spéciale sur la protection de la population

**OFPP.** La protection de la population se présentera en grande pompe à la Züspsa qui se tiendra du 21 au 30 septembre à Zurich: un pavillon de près de 500 m<sup>2</sup>, un parc de véhicules d'intervention, des démonstrations sur une place sinistrée simulée et, le clou de l'événement, celles qui seront proposées le 29 septembre dans le cadre de la Journée de la protection de la population.

Le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) organisera cette année une grande exposition spéciale dans le cadre de la Züspsa. La partie «protection de la population» sera présentée par l'Office fédéral de la protection de la population, qui fait partie du DDPS, avec le concours de tous ses partenaires du système coordonné. Une exposition passionnante et aux multiples facettes attend les visiteurs, qui découvriront les moyens d'intervention dont disposent la police, les sapeurs-pompiers et la protection civile et les verront en action. Ils pourront également se familiariser avec d'autres aspects importants de la protection civile, comme les risques naturels et les mesures de lutte et de prévention dans ce domaine. Un simulateur leur permettra de «vivre» un tremblement de terre et de se faire une idée des effets que peut avoir un séisme.

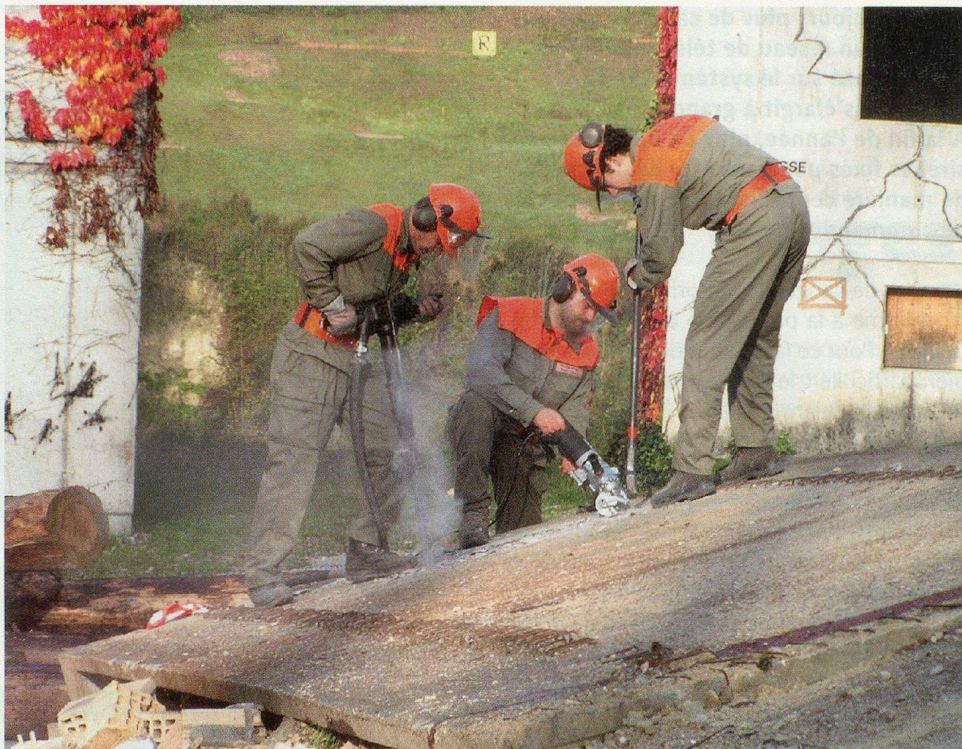


PHOTO: WAD

**La protection civile et ses partenaires se présenteront à la Züspsa 2007.**

Ceux que le thème de la protection civile intéresse particulièrement ne manqueront pas les manifestations organisées le samedi 29 septembre à la Züspsa. Durant cette journée, les corps de sapeurs-pompiers, de police et de la protection civile de la ville et du

canton de Zurich feront la démonstration des moyens d'intervention dont ils disposent. Le programme et l'exposition sur la protection de la population seront présentés en détail dans le prochain numéro d'*action*. □

COURS

## Rentrée des classes pour le personnel enseignant

**OFPP.** De nouvelles classes ont été constituées pour la formation du personnel enseignant au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg. Cinq participants de langues française et italienne et vingt-deux participants de langue allemande se sont présentés à mi-avril lors de l'ouverture du module de méthodologie.

Les participants des organisations partenaires de la protection de la population ont au maximum 4 ans pour suivre l'ensemble du programme de formation. Les cours s'adressent tant au personnel enseignant à plein temps qu'au personnel enseignant à temps partiel.

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) propose les filières d'instruction suivantes:

Instructeur/institutrice diplômé(e) de la protection civile, Instructeur/institutrice à temps partiel de la protection civile et certificat 1 de la FSEA. Les cours débutent au printemps. Si vous avez des questions, Monsieur Bernard Deppierraz (téléphone 031 322 51 80; e-mail: [bernard.deppierraz@babs.admin.ch](mailto:bernard.deppierraz@babs.admin.ch)) se tient à votre disposition. □